

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

N° 04/2025

**OBJET : RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE MARCEL BANC- DEMANDE DE SUBVENTIONS**

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 2025

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean-Maurice, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, CHALAYE Franck pouvoir à BRUNET Michel, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, LAFOND Florian, MINGORANCE Anita,

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux de rénovation énergétique du gymnase Marcel Banc sont nécessaire :

- Travaux d'amélioration thermique de la toiture pour un coût estimé à 120 000 € HT
- Chauffage/climatisation pour un coût de 43 460,07 € HT

Le coût total de ces travaux pour la commune est estimé à 163 460,07 € HT.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le plan de financement de ce projet.

### LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement du projet la rénovation énergétique du gymnase Marcel Banc ainsi qu'il suit :

Estimation des dépenses :

- Travaux d'amélioration thermique de la toiture :	120 000,00 € HT
- Chauffage/climatisation :	<u>43 460,07 € HT</u>
- Total HT :	163 460,07 € HT
- Total en TTC :	196 152,08 € TTC

Plan de financement prévisionnel sur le montant des dépenses HT :

Aides attendues :

- Etat (DETR et/ou DSIL) :	40 865,00 €
- Département :	27 788,00 €
- Région :	<u>40 865,00 €</u>
- Total des aides publiques attendues :	109 518,00 €

Autofinancement :

- Fonds propres :	53 941,00 €
-------------------	-------------

- Sollicite auprès de l'Etat, du Département et de la Région, les aides publiques les plus élevées que possible,
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal en section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 28/01/2025  
Reçu en préfecture le 28/01/2025  
Publié le 28/01/2024  
ID : 026-200056547-20250123-DE\_2025\_04-DE

